



Département fédéral des affaires
étrangères
Bundeshaus West
3003 Bern

Par email :
konsultationen.insta@eda.admin.ch

Lausanne, le 18 mars 2019

Accord institutionnel Suisse-UE

Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames, Messieurs,

L'Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort souhaite vous transmettre sa position concernant le projet de texte pour un accord institutionnel avec l'Union européenne. Le secteur agroalimentaire suisse est concerné par cet accord étant donné que celui-ci s'appliquera aussi à l'accord relatif aux échanges de produits agricoles du 21 juin 1999.

L'ASSAF reconnaît l'importance de bonnes relations économiques avec les pays voisins membres de l'Union européenne, avec 52% des exportations allant vers l'UE et 70% des importations provenant de l'UE. Elle soutient les relations bilatérales actuelles mais s'oppose à un accord de libre-échange agricole avec l'UE. D'autre part, elle est très critique par rapport à un ancrage institutionnel supplémentaire de la Suisse à l'Union européenne. **L'ASSAF estime que la Suisse doit garder une marge de manœuvre pour développer des conditions cadres attractives pour l'économie en général et le secteur agroalimentaire en particulier.** Les règles régissant le marché du travail font partie des conditions cadres qui rendent notre place économique compétitive.

Dans le futur, les modifications liées à l'accord du 21 juin 1999 relatif aux échanges de produits agricoles seraient soumises aux règles instaurées par l'accord institutionnel. Il n'est actuellement pas possible d'identifier clairement quelles aides d'Etat pourraient être visées dans le cadre de mises à jour futures. D'autre part, il demeure des incertitudes relatives aux exigences suisses en matière de semences et de génie génétique. L'ASSAF demande au Conseil fédéral d'améliorer le projet d'accord et d'apporter des réponses claires sur les différents points mentionnés.

Nous vous remercions de tenir compte de notre position et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Hans Jörg Rügsegger, Président

ASSAF

David Rüetschi, secrétaire général